

Infos diverses

Bibliothèque de Galfingue, à votre service



Tout près de chez vous la bibliothèque de Galfingue existe depuis 10 ans. 10 ans déjà de services, 10 ans de formation et de prêts de livres, 10 ans de plaisir de lire et de découvrir de nouveaux documents.

Nos lecteurs et nos bibliothécaires, tous bénévoles, ne viennent pas seulement de Galfingue, mais également de Heimsbrunn, Morschwiller-le-Bas, et Reiningue.

Nous arrivons, grâce à différents partenaires, à proposer plus de 4000 ouvrages. Ce sont surtout des romans, des romans policiers, mais aussi des documentations diverses, de la science-fiction, des alsatiques et un grand rayon de livres pour enfants.

Grâce à notre partenariat avec la Médiathèque Départementale, 1200 ouvrages sont échangés par an. Grâce aux subventions de la commune de Galfingue et de l'Association Loisir et Animation de Galfingue nous achetons près de 100 ouvrages récents, auxquels il faut ajouter les dons de nos amis lecteurs.

Il y a donc toujours du neuf à la bibliothèque. Vous pouvez en profiter aussi, il suffit de venir nous voir. Pour une cotisation modique de 17€ par an et par foyer (madame, monsieur et les enfants) vous pourrez emprunter jusqu'à 5 ouvrages à la fois et cela pendant 5 semaines.



Le plein d'avantages pour les + de 65 ans!



Nous vous recevrons avec plaisir, le mardi soir de 16h à 18h et le vendredi soir de 17h à 19 h dans le bâtiment du périscolaire (rue du 25-Novembre, juste après la mairie et l'école). Sonnez, on vous ouvrira et au deuxième étage par ascenseur nous vous accueillerons avec bonheur.

Nous disons à bientôt à tous ceux que la curiosité poussera jusqu'à notre porte, et la curiosité ne coûte rien. Passez une bonne année de lecture 2019 et pourquoi pas avec C. GILLMANN



Mairie de Heimsbrunn

11, rue de Belfort 68990 HEIMSBRUNN Tél. 03 89 81 90 34 Fax 03 89 81 82 31 mairie@heimsbrunn.fr www.heimsbrunn.com

Horaires d'ouverture :

Lundi: 10h à 12h et 16h à 18h Mardi:

10 h à 12 h et 13 h à 16 h Mercredi:

8hà 12h et 13hà 16h leudi :

10h à 12h et 16h à 18h Vendredi:

8hà 12h

Vous êtes accueillis par Monique et Aurélie, adjointes administratives, et Alain Chabrier, directeur général des services

Infos géographiques

Population: 1361 hab. Superficie: 10,59 km² Altitude: 288 m

GPS DD (degrés décimaux): 47.729 latitude : longitude: 7.22746

GPS DMS

(degrés, minutes, secondes): latitude: Nord 47° 43′ 44″ Est 7° 13′ 39″ longitude:

Directeur de la publication :

M. le Maire, Jean-Paul MOR Rédaction :

Emmanuelle LOUIS Commission communication

Conception graphique:

rvs typographie 06 07 64 80 98 typo@stenger.cc

Crédits photos :

Photos mairie de Heimsbrunn sauf indications contraires Adrien LERCH, Gilbert GIL.

Duo-Print • 68600 Soultz Imprimé à 700 exemplaires Dépôt légal : janvier 2019

Sommaine Du #09

Infos pratiques

Le mot du maire

03

Travaux communaux

04 - 07

Mulhouse Alsace Agglomération 08

Brigade verte 09

La vie associative 10-12

Infos services 13

La vie du village 14-15

La fête des lentilles

16-17

La vie scolaire 18-19

Fêtes de Noël 20-23

Histoire

24-25

État-civil 26-27

Caisses à savon

28

Votre agenda 1er semestre 2019

18 janvier: vœux du maire

10 mars: cavalcade des enfants

1er mai: carpes frites par l'Association de pêche

25 mai: journée citoyenne

nuit des gros mollets par le VPH 29 juin:

Le mot du maire

Jean-Paul MOR Maire de Heimsbrunn



Chères Heimsbrunnoises, chers Heimsbrunnois

'ANNÉE 2018 qui vient de tourner la page s'est hélas terminée dans la tragédie. Strasbourg, capitale européenne, alsacienne et lors des fêtes de fin d'année, capitale des marchés de Noël (souvent copiés mais jamais égalés) a été meurtrie. Nous garderons à tout jamais ce triste souvenir dans nos cœurs en pensant très fort à toutes ces victimes et en partageant la tristesse et le désarroi de leurs familles.

En ce qui concerne notre village, la nouvelle salle multi-activités commence à sortir de terre. Commencé le 5 septembre 2018, grâce à des conditions météorologiques très favorables,

le chantier avance bien. Ainsi tout doucement le bâtiment prend forme et on peut déjà deviner les délimitations de chaque secteur. La deuxième bonne nouvelle est la réalisation du pôle médical. Souvent annoncé et promis, ce projet a du être à chaque fois reporté suite à des problèmes fonciers ou à des soucis d'ordre juridique. Mais cette fois-ci c'est sûr puisque le

conseil municipal vient tout récemment d'acter le projet. Sa construction sera réalisée rue des Champs (sur le terrain communal) et comportera trois cabinets de médecins généralistes, d'un cabinet d'ostéopathe et d'un cabinet d'infirmière. Les parties communes de ce bâtiment seront financées par la municipalité. Le corps médical quant à lui participera au financement des parties privatives. L'étude et la réalisation

de ce projet sont confiées au cabinet d'architecture Mimesis de Mulhouse. À terme, ce bâtiment facile d'accessibilité, fonctionnel, proche de nos habitations, s'inscrira parfaitement dans l'environnement existant.

Enfin au nom du conseil municipal et de moi-même nous vous présentons, ainsi qu'à vos proches, nos meilleurs vœux de santé, de bonheur et de réussite dans vos projets tout au long de cette année nouvelle.

À bientôt.

Meilleurs

vœux

pour 2019

(Extrait du discours des vœux de la municipalité du 18 janvier 2019)



Démarrage des travaux de construction de La salle multiactivités

SITUÉS rue de Hochstatt, les travaux de la nouvelle salle multiactivités sont en cours. Les conditions climatiques favorables ont permis de respecter le planning prévu. Un suivi quotidien est effectué par la commune et tous les quinze jours par une revue de chantier en présence des acteurs concernés.





















APRÈS LA MISE À NIVEAU DE LA PLATEFORME, LA SOCIÉTÉ ÁRMINDO A COMMENCÉ LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION, C'EST-À-DIRE, POSITIONNEMENT DES BÂTIMENTS, FONDATIONS, ETC.





























Les autres travaux De la commune



M₂A

Mulhouse Alsace Agglomération (M2A): un territoire qui avance

39 actions pour 39 communes

Tour d'horizon en 39 points d'une année d'actions et de projets menés collectivement depuis septembre 2017.

Un territoire attractif

Innovation - Industrie du futur - Attractivité économique - Emploi - Tourisme

- Lancement de la démarche d'attractivité économique : Mulhouse Alsace Attractiv'
- 2. Développement des zones d'activités : Zac Marie-Louise, gare et Parc des Collines
- 3. Stratégie de développement : quartier DMC
- 4. Nouvelle structure de gouvernance : les Ports de Mulhouse-Rhin
- «Champs du possible, villes du futur»: coordination de la candidature TIGA, Territoire d'Innovation de Grande Ambition
- 6. Accueil de tournages : Mission Cinéma
- Ouverture des données : création de l'Open Data, nouvelle banque de données accessibles à tous
- 8. Réouverture et développement : camping de l'Ill
- **9.** Parc zoologique et botanique : le 1^{er} site touristique du Haut-Rhin fête ses 150 ans
- 10. Rayonnement de l'agglomération : M2A sélectionnée parmi les grands «Territoires d'industrie»

Un territoire responsable

Mobilités - Mix énergétique - Environnement - Agriculture d'avenir - Transition énergétique - Réduction des déchets

- 11. Transition pour l'après-Fessenheim : Stratégie Puissance 8
- **12.** Développement d'un réseau de chaleur intercommunal : Rixheim Riedisheim Illzach Mulhouse
- **13.** Extension du réseau de chaleur de l'Illberg : raccordement des sites hospitaliers
- **14.** Service multimodal de transports : lancement du Compte Mobilité, une première en Europe
- **15.** Nouveau service de location : succès des Vélos à Assistance Électrique
- **16.** Aménagements cyclables : Richwiller, Wittenheim, Illzach et Sausheim. 387 km de réseau sur le territoire
- 17. Nouveau service Soléa : navette de la bande rhénane
- 18. Aménagement du territoire : ouverture de la Voie Sud
- 19. Transition énergétique : 10 ans de Plan Climat. Réduction de 43 % des gaz à effets de serre
- **20.** Programme local de prévention des déchets : réduction de 7,2 % des déchets en 5 ans
- 21. 1er défi « objectif 0 déchet » : 85 familles, moins 400 kg de déchets

- 22. Réduction des déchets : 500 poules offertes aux habitants
- 23. Harmonisation de la collecte des déchets : arrivée des bacs dans 8 nouvelles communes
- **24.** Agriculture responsable : labellisation du Projet Alimentaire Territorial (PAT)

Un territoire solidaire

e-service - Périscolaire et Petite enfance - Seniors - Sport - Habitat - Cohésion sociale

- **25.** Plateforme « Mon compte en ligne » : e-services, inscriptions et prise de rendez-vous en ligne (cours de natation, cartes d'identité, crèches...)
- **26.** Nouveau plan périscolaire : 10 000 places en périscolaire, 700 places supplémentaires, 33 emplois créés
- 27. Création de périscolaires : Pulversheim, Battenheim et Mulhouse
- 28. Petite enfance: 5000 places en crèche, nouveau multi-accueil «La Ribambelle»
- 29. Nouvel équipement sportif : base nautique de canoë-kayak
- **30.** Travaux de rénovation : Centre Sportif Régional Alsace
- 31. Carte Pass'temps Senior: 15 000 cartes utilisées
- 32. Aide à la pierre : 900 logements rénovés avec gains énergétiques
- 33. Habitat social: Mulhouse Habitat devient M2A Habitat

Une mobilisation du territoire

- **34.** Nouvelles instances participatives : forum et atelier-projet
- 35. Conseil de développement : installation du nouveau conseil
- **36.** Filiales de M2A : une collaboration accrue au service de l'agglomération
- 37. Des partenaires impliqués : engagement des acteurs du territoire
- **38.** Sud-Alsace : partenariat avec les intercommunalités voisines
- **39.** Pôle Métropolitain Strasbourg-Mulhouse-Colmar: une vision pour le territoire



Brigade verte

Garde-champêtres intercommunaux du Haut-Rhin

ES DOMAINES d'intervention des garde-champêtres de la Brigade Verte du Haut-Rhin sont très variés : un troupeau de moutons en divagation, un chien errant capturé et transporté en fourrière, l'incinération de végétaux, de papiers ou plastiques, des plaintes suite à l'utilisation d'une tondeuse les jours fériés, des infractions en matière de chasse ou de pêche, la circulation de véhicules dans les espaces naturels... la liste est longue et non exhaustive!

Mais l'une de ces interventions est malheureusement encore trop fréquente : les dépôts d'immondices.

Malgré toutes les dispositions mises en place par nos communes (bennes à papier et à verre, ramassage sélectif, déchetterie), nous retrouvons encore trop souvent des déchets déposés en des lieux interdits ou en plein nature :

- 1) le dépôt d'immondices en un lieu interdit à l'aide d'un véhicule (5° classe) est prévu par l'article R.635-8 du Code Pénal. Cette infraction est lourdement sanctionnée par une amende maximale de 1500€ (3000€ en cas de récidive) et d'une possible confiscation du véhicule ayant servi à commettre l'infraction;
- **2)** le non-respect en matière de collecte des ordures (2^e classe) est prévu par l'article R.632-1 du Code Pénal. Souvent constatée à côté des points d'apport volontaire, cette infraction est passible d'une amende de 35€;
- **3)** l'abandon d'ordures ou déchets en un lieu interdit (3^e classe) est prévu par l'article R.633-6 du Code Pénal. Cette infraction est passible d'une amende forfaitaire de 68€;





4) les dépôts de pneumatiques usagés. Souvent non acceptés en déchetterie, ces déchets se retrouvent très souvent abandonnés dans la nature ou au bord des routes. Malgré l'obligation de reprise par les professionnels de l'automobile, nous avons «récolté» 381 pneumatiques usagés en 2017.

Notons que nos services ont dénombré 1378 dépôts irréguliers pour l'année 2017 (pour les 326 communes adhérentes); de telles infractions ayant indéniablement un impact des plus négatifs sur notre environnement.

Tout en exercant nos actions de sensibilisation et d'information auprès du grand public, nous pensons qu'il est tout à fait intolérable de continuer à souiller notre environnement de la sorte!

Une attention toute particulière sera ainsi apportée à l'ensemble de ces atteintes à notre cadre de vie...



Plus d'informations : n'hésitez pas à contacter les agents de la Brigade Verte (7j./7) au 03 89 74 84 04 walheim@brigade-verte.fr

La vie associative

Marché de Noël pe Bricomania



Brigitte BALDECK gigitte.baldeck@gmail.com



LE CHALET DU CONCOURS DE DESSIN DES ENFANTS



OMME chaque année, et ce malgré le mauvais temps, beaucoup de visiteurs sont passés nous voir lors de notre traditionnel marché de Noël. Ils en ont profité pour se retrouver autour d'un bon vin chaud ou d'une bonne tarte flambée et partager un moment convivial et chaleureux. La patinoire a réjoui petits et grands et éclats de rires étaient de la partie.

Le chalet rempli de magnifiques décorations, réalisées par notre association, a ravi un large public.

L'école de musique d'Heimsbrunn, l'association Swing et Cie ainsi que l'école ASPA de patinage artistique ont animé l'après-midi du samedi. Les Scorpions hockeyeurs de Mulhouse nous ont rendu visite le dimanche matin pour une séance de dédicaces.

Les lauréats du concours de dessin sont Manon LÉGER qui remporte des places pour Europa Park, Valentin DEMMEL des entrées au zoo et Ethan LURONT des places de cinéma.

Les bénéfices seront reversés aux associations du village qui comptent des enfants dans leur effectif.

Nous vous donnons rendez-vous en 2019 pour notre 13e marché de Noël.



LA PATINOIRE A SON PUBLIC



La vie associative

Sortie cyclo-cross pour Vélo Passion

Le 19 octobre, Vélo Passion a organisé son 4° cyclo-cross aidé par une météo favorable. Cette manifestation spectaculaire et appréciée s'est déroulée avec la participation de 130 coureurs de toutes catégories.

Le circuit est très technique avec des virages serrés et surtout il est très visible pour les spectateurs.



L'école de musique au marché de Noël

L'école de musique a également participé au marché de Noël avec plusieurs interprétations des jeunes talents.





Patrick ROUX Tél. 06 71 20 71 20 musique.henri.reber@ gmail.com

Bernard JOURDAIN Tél. 03 89 81 81 19 bernard-jourdain@orange.fr

Les « Lentilles Roses » aux « Mulhousiennes »

ES LENTILLES ROSES de Heimsbrunn ont persévéré et continuent leur bataille pour la lutte contre le cancer du sein. Elles se sont à nouveau jointes à l'événement sportif «Les Mulhousiennes» en septembre 2018 avec un groupe de 29 filles alors qu'elles étaient 21 en 2017. Elles ont même eu leur photo dans le journal *L'Alsace*. Certaines ont couru, d'autres ont marché, mais toutes ont participé avec enthousiasme à ce moment magique où l'émotion était palpable.

Vous voulez rejoindre cette équipe de battantes le dimanche 22 septembre 2019. Appelez Catherine SCHWIRLEY au 06.89.89.27.79. ■





La vie associative

AG ordinaire de L'association Temps Libre

'ASSOCIATION du «Temps Libre» de Heimsbrunn a tenu son assemblée générale le 12 octobre 2018. À l'ordre du jour : rapport moral, rapport d'activités, bilan financier, élection.

Parmi les invités, MM. Jean-Paul MOR, maire, Gaétan ALBERTI, adjoint aux associations.

Après la lecture du rapport moral, le rapport d'activités, présenté sur diaporama, et le bilan financier ont fait état de la belle vitalité de l'association dans ses différentes sections.

À ce jour l'association compte 94 adhérents.

De nombreuses activités se sont déroulées durant cette année, tel que : les soirées viennoises, Saint-Nicolas, galettes et vœux, les sorties carpes frites et restaurants, sortie chutes de Giessbach (Suisse), la fête champêtre, randonnées mensuelles dans les Vosges et Forêt Noire, participation à la fête des lentilles et l'initiation à l'informatique.

Un grand merci aux bénévoles qui se dépensent sans compter pour l'association afin d'assurer le bon déroulement de ces activités.

Pour son départ annoncé, le président Charles GRUNENWALD s'adresse aux adhérents présents et à la municipalité; il retrace son engagement dans l'association depuis sa création en 2004 en tant qu'assesseur puis trésorier et enfin pendant 6 ans comme président. De 35 membres en 2004 à 94 membres à ce jour, l'association a bien progressé avec un pic de 105 adhérents. Il remercie toutes les équipes avec lesquelles il a pu travailler en bonne harmonie. Il laisse une situation financière saine qui permettra au nouveau «jeune» président de démarrer dans les meilleures conditions.

Des remerciements également à la municipalité avec laquelle il a entretenu de très bonnes relations, toujours soucieux de régler les problèmes au mieux de notre association.

Son seul regret que la salle, pour laquelle il s'est tant battu, dédiée au «Temps Libre» ne soit pas opérationnelle au moment de passer le flambeau. Les travaux étant en cours, il pourra encore en profiter dans le futur.

À cette occasion, il annonce la démission du comité, pour raison de santé, de MM. Jean MEILLÈRE et Léonard ROMANI. Il les remercie pour le travail accompli.

Le temps est venu de céder la parole au nouveau président, actuel trésorier, élu par le bureau directeur qui a bien voulu prendre le relai. Patrick BEYRATH.

Patrick BEYRATH remercie Charles GRUNENWALD pour cette passation de pouvoir et le travail accompli pendant ces 6 années de

L'agenda de l'association « Temps Libre » :

8 janvier 2019 : soirée galettes et vœux

5 février 2019 : sortie gastronomique carpes frites

Mars 2019: sortie viennoise

Mai/juin 2019: sortie annuelle 15^e anniversaire

Juillet 2019: fête champêtre



DE GAUCHE À DROITE: JOSEPH MEYER (PRÉSIDENT D'HONNEUR), MONIQUE LAMOUR, RAPHAËL BARATTA, PATRICK BEYRATH (PRÉSIDENT), JEAN-JACQUES SCHMITT, JEAN-PAUL MOR (MAIRE), CHARLES GRUNENWALD (PRÉSIDENT SORTANT), PATRICK BONGUR, GAËTAN ALBERTI (ADJOINT), GILBERT KRAFFT, COLETTE KRAFFT, JOSÉE TSCHUMPERLY, LINA MEYER, PIA NIEMRICH.

Le nouveau comité:

Patrick BEYRAT: président, Lina MEYER: vice-présidente, Gilbert KRAFFT: secrétaire, Colette KRAFFT:

Colette KRAFFT: secrétaire adjoint, Jean-Jacques SCHMITT: trésorier, Raphaël BARATTA:

trésorier adjoint, Monique LAMOUR :

assesseur,

Josée TSCHUMPERLY:

assesseur,

Pia NIEMRICH:

assesseur,

Patrick BONGUR:

assesseur.

présidence à la tête de l'association et son travail fourni pour obtenir une salle dédiée au «Temps Libre» dans ce magnifique complexe qui est en train d'éclore. Il sera à l'écoute de chacun pour que chaque membre puisse profiter pleinement des activités, actuelles et futures comme la pétanque si la municipalité envisage la possibilité d'un tel investissement. Une activité en plein essor.

M. le Maire tient à souligner la bonne tenue de l'AG avec une bonne participation des membres, ce qui est assez exceptionnel. Il tient à remercier et à féliciter l'association pour sa participation à la fête des lentilles et le président pour son investissement. Il regrette le départ du président avec lequel la municipalité entretenait de bon rapport. Il souligne son implication dans le projet de la nouvelle salle festive et en particulier pour l'obtention d'une salle dédiée au «Temps Libre». Il souhaite au président une bonne continuation au sein de l'association et compte sur sa présence lors de l'inauguration de la salle.

M. l'Adjoint aux associations félicite l'association pour son engagement, remercie Charles pour sa bonne gestion de l'association et félicite le nouveau président pour sa nomination.

Pour la saison 2018/2019 nous continuerons à pérenniser les activités actuelles, bien appréciées par nos adhérents, et nous ne nous interdisons pas quelques nouveautés suggérées par ceux-ci.

Nous comptons sur la venue de nouveaux adhérents pour renforcer nos rangs. Il rappelle que l'association est ouverte à toutes personnes disponibles, retraités ou non, habitants de Heimsbrunn et environs.

Patrick BEYRATH
Tél. 06 37 95 07 63
beybey@orange.fr
ou Gilbert KRAFFT
Tél. 03 89 81 81 17
krafft.gilbert@wanadoo.fr

Infos services



En cas p'enneigement

EXTRAIT du Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2224-16, L.2542-3, L.2542-4 et L.2542-8.

Article 22. – Les propriétaires d'immeubles bâtis ou non bâtis situés en bordure de voies ouvertes à la circulation publique sont tenus, à toute heure, d'enlever la neige ou la glace sur le trottoir devant leur propriété, afin de garantir la circulation des piétons en toute sécurité. En cas de verglas, ils sont tenus d'y répandre du sel, du sable, des cendres ou de la sciure de bois.

La neige ou la glace est à mettre en tas, en dehors des rigoles, de façon à ce que l'écoulement des eaux ne soit pas empêché.

Article 23. – Lorsque les chutes de neige ou la formation de verglas a lieu la nuit, les travaux cités à l'article 22 doivent être terminés à 8 heures. En cas de chutes de neige répétées, ils sont à exécuter aussi souvent que nécessaire.

Article 24. – Lorsque les voies ne comportent pas de trottoir (zones piétonnes, cours urbaines), les travaux cités aux articles 22 et 23 sont à exécuter sur une largeur de 1,50 mètres le long de leurs immeubles par les propriétaires respectifs.

Article 25. – Les propriétaires d'immeubles bâtis ou non bâtis qui n'y demeurent pas peuvent désigner une tierce personne qui accepte d'assumer les obligations qui leur sont imposées. En cas de carence desdites personnes, le propriétaire reste néanmoins responsable.

Synthèse du contrôle de la qualité du tri

En date du 12 juillet 2018

Informations

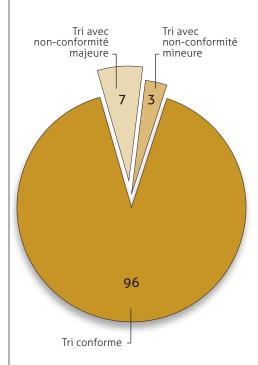
Secteur d'intervention : Heimsbrunn.

Rues concernées : Breuil, Moulin, Alsace, Galfingue, Saule, De Gaulle, Église, France, Rivière, Belfort.

Nombre:

| de bacs/sacs vérifiés 1 | 06 |
|---|-----|
| de bacs/sacs conformes | 96 |
| de bacs/sacs avec tri non-conformes | . 3 |
| (non-conformités mineures sans refus de c | ol- |
| lecte des hacs) | |

Nombre de bacs/sacs refusés à la collecte...7 (non-conformités majeures avec refus de collecte des bacs).





La vie du village

11 novembre **2018**

Centenaire commémoré à Heimsbrunn



JEAN-PAUL MOR, MAIRE DE HEIMSBRUNN, ET CHRISTOPHE BITSCHENE, maire de Galfingue.

ES CÉRÉMONIES du 11 novembre se sont déroulées à Heimsbrunn et ont débuté par l'office religieux célébré par le père Mirek WLODARCZYK avec la présence des élus de Heimsbrunn et de Galfingue et la participation de la musique de Schlierbach.

Les maires, accompagnés de leurs adjoints, des membres de l'UNC et du porte drapeau M. Antoine RUST ont déposé des gerbes au monument aux morts et devant la plaque commémorative suivi d'un moment de recueillement.

Cette célébration du 100° anniversaire de l'Armistice de 1918 a été marquée par la présence de la Préparation Militaire Marine de Belfort dirigé par David ALFORT, lieutenant de vaisseau, qui a passé son enfance à Heimsbrunn.

Les jeunes marins stagiaires, suivis par les pompiers, ont défilé de la salle polyvalente jusqu'au parvis de la mairie. Le chef du centre de la PPMB a accueilli les autorités civiles et passé en revue le dispositif mise en place accompagné des élus.















La vie du village







C'est le lieutenant de vaisseau Frédéric MOREAU, assistant départemental du Haut-Rhin qui a procédé à la remise du fanion à la promotion «Premier Maître Goizet» en ces termes : «Préparation militaire marine "Premier Maître Goizet", je vous confie la garde de ce fanion. Sachez par votre valeur et votre discipline, le conduire sur le chemin de l'honneur pour votre patrie la France».

Jean-Paul MOR a ensuite lu le message du ministre des Anciens Combattants et, à la demande du président de la République, il a été fait l'appel des militaires morts pour la France en 2018.

Les enfants de l'école ont lu des lettres de poilus et entonné la «Marseillaise Fantastic» et «On a écrit sur les murs» avec Véronique BAUDENDISTEL, intervenante en musique.

Avant d'aller prendre le verre de l'amitié offert par la commune, chacun a pu découvrir l'exposition à la salle de conseil de la mairie préparée par la Marine et l'Association des tranchées, et des documents remis par M. Louis ROTH. Des armes, uniformes, casques et maquettes ont été présentés et des membres de l'association ont revêtu la tenue des poilus et d'un prussien.

Les sapeurs-pompiers ont également été mis à l'honneur : le caporal-chef Coryne DUMONTEL a été décoré de la médaille d'honneur des sapeurs-pompiers, échelon bronze, pour dix années de service. Les sergents Fabien MAHLER et Maxime MOR ont été élevés au grade de sergent-chef et le caporal Luc PFLIEGER à celui de caporal-chef.





Des sapeurs-pompiers ont également été mis à l'honneur.



La fête des lentilles

Encore une épition Très réussie

NOTRE 38° fête des lentilles s'est achevée il y a quelques mois mais il flotte encore dans notre village quelques odeurs ici et là de la soupe aux lentilles du Berry avec Dame saucisse concoctée comme d'habitude à la perfection par Pierre PROSS notre boucher local.

Les festivités ont démarré samedi soir, où les amateurs de soupe mais également de danse sont venus nombreux pour faire la fête aux sons de l'orchestre Montana et aussi élire leur miss.

Comme d'habitude notre maître de cérémonie Dominique BRAY a présenté avec brio les quatorze candidates qui ont sacrifié à la tradition, et c'est Jade N'GUYEN, 16 ans, de Wittenheim, qui a décroché la couronne avec Mélissa SEITZ, 18 ans, de Cernay, première dauphine, et Emma HEIM, 16 ans, de Pfastatt, deuxième dauphine. Les trois élues ont été comblées de cadeaux qui leur ont été remis le lendemain.

Dimanche, les enfants ont pu profiter du carrousel, du château pirate gonflable ainsi que de la structure gonflabe de hockey en présence de l'Équipe des Scorpions de Mulhouse, tandis que les aînés faisaient un tour au marché aux puces. Il y a toujours de bonnes affaires à dénicher dans ce vaste musée à ciel ouvert.

À 11h30 l'union de Morschwiller-le-Bas a lancé l'apéritif d'honneur suivi de la dégustation de la soupe. Devant l'école était proposée la soupe à emporter. Nombreux sont ceux qui sont repartis avec leurs barquettes chaudes. Pour ceux qui ont préféré déguster la soupe sur place, ils ont eu, au dessert, la chance d'assister aux démonstrations de danses par Swing et

Cie de Heimsbrunn puis une animation musicale de cornemuses par l'ensemble Be Scoot Pipeband. L'orchestre Relax a pris le relais pour faire danser les couples et, dès 18h, s'annonçait la dernière dégustation de soupe.

Comme chaque année nous avons accueilli la délégation de Vatan d'où viennent les lentilles du Berry, accompagnée de sa miss 2017, Marie DESNOYERS.

La délégation heimsbrunnoise, Jean-Paul MOR et Gaétan ALBERTI, accompagnée de Jade, miss lentilles 2018, a fait le chemin inverse dans le Berry, le week-end des 8 et 9 septembre pour pérenniser cette relation existante depuis plus de vingt ans.

Dans ces temps difficiles que traversent les fêtes à thème dont certaines ont disparu du paysage, notre fête créée en 1981 par Louis ROTH reste fortement ancrée dans notre tradition locale. Un grand merci à lui pour avoir réussi cette fête pérenne en puisant dans le surnom donné aux habitants de Heimsbrunn, «les linsaspalter».

Encore une fois un grand merci à l'ensemble des bénévoles de toutes nos associations, au personnel communal, aux membres du comité fête des lentilles, pour leur aide et soutien.

G. A.

Rendez-vous en 2019 pour la 39e fête des lentilles.







La fête des lentilles















La vie scolaire

Septembre 2018

Rentrée en Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) Heimsbrunn-Galfingue

E RETOUR à la semaine de 4 jours est presque passé inaperçu, éclipsé par la mise en place effective d'un RPI entre les deux communes.

Un gros travail de préparation a été mené en amont par les deux municipalités sous la houlette des deux maires, Jean-Paul MOR et Christophe BITSCHÈNE et leurs adjointes aux affaires scolaires, Emmanuelle LOUIS et Marie-Claire ABRAMATIC. Cela a permis de mener à bien ce projet rendu plus que jamais légitime au regard des différentes contraintes liées aux moyens et aux effectifs.

Ce projet tourné vers l'avenir, initié de longue date, a vu le jour grâce à l'implication sans failles des différents intervenants dans un dialogue constant.

La fusion administrative des deux écoles souhaitée par les communes et privilégiée par l'Éducation Nationale a permis de désigner une direction unique pour les deux sites permettant ainsi une réelle cohérence dans le parcours scolaire et un projet pédagogique commun.













La vie scolaire



M^{me} Alexandra L'HÔTE a pris ses fonctions de direction entourées de ses collègues, M^{mes} NUNINGER, DAMGÉ, BERGER, FARE, ANSEL et HENRIC.

Avant l'appel des classes sur le site de Galfingue (où les cours démarrent à 8 h) les enfants domiciliés à Heimsbrunn et scolarisés à Galfingue ont pu prendre le bus accompagnés des élus pour parcourir les quelques kilomètres qui séparent les deux communes en toute quiétude. À voir le sourire radieux des enfants en quittant leurs parents et qui s'exclamaient en passant devant leur maison, Olivier, le chauffeur espiègle, n'a pas manqué de leur rappeler qu'il ne les emmenait pas à Europa Park!

Après le mot d'accueil formulé par les deux maires aux enseignants et aux familles de Galfingue et Heimsbrunn, le bus a repris la route en sens inverse avec les élus des deux communes et les enfants de Galfingue venant à Heimsbrunn (où les cours démarrent à 8 h 15) tous équipés d'un gilet de sécurité fourni par les communes.



Prêts pour rentrer en classe.

Un deuxième mot d'accueil sur le site de Heimsbrunn, un appel en bonne et due forme des 3 classes par M^{me} L'HÔTE, la directrice du RPI, et chacun a pu prendre connaissance de son nouvel environnement.

La directrice bénéficiant d'une journée de décharge (répartie le mardi matin à Galfingue et le mardi après-midi à Heimsbrunn) et au regard des faibles effectifs de chaque classe pour cette rentrée, nul doute que ce sera une année constructive, riche de nouvelles expériences et sur laquelle capitaliser pour l'avenir.



| HEIMSBRUNN | | | |
|---------------|--|-----------|--|
| Niveau | Enseignante | Effectifs | |
| Petit / Moyen | M ^{me} NUNINGER | 23 | |
| CP / CE1 | M ^{me} L'HÔTE | 19 | |
| CM1 / CM2 | M ^{me} DAMGE | 18 | |
| GALFINGUE | | | |
| Niveau | Enseignante | Effectifs | |
| Petit / Grand | M ^{me} BERGER | 22 | |
| retier diding | | | |
| CE1 / CE2 | M ^{me} FARE + M ^{me} ANSEL | 16 | |

Le Noër des aînés de Heimsbrunn

NE NOUVELLE fois, la fête des aînés a eu lieu à l'Auberge du Zoo de Mulhouse le 13 décembre 2018. 130 convives ont répondu présents à l'invitation du Centre Communal d'Action Sociale de Heimsbrunn présidé par Jean-Paul MOR, pour cette fête très attendue.

Après un bon repas et des échanges amicaux entre Heimsbrunnois, quelques pas de danse avec l'orchestre Relax, les aînés ont pu reprendre l'un des deux bus mis à disposition pour le trajet.

Pour la centaine qui a préféré un colis, un moment convivial a été organisé en mairie pour le retrait du cadeau. Petits gâteaux et boissons ont été servi par les membres du CCAS de façon à ce que chacun puisse profiter d'un moment chaleureux.

































Noël magique pour les enfants du RPI Heimsbrunn-Galfingue

E PREMIER Noël en commun pour les enfants de l'école intercommunale de Heimsbrunn et Galfingue, organisé par les adjointes aux affaires scolaires des deux communes, s'est déroulé à la salle polyvalente de Galfingue le 10 décembre 2018. Les 120 enfants issus des 6 classes ont assisté, les yeux émerveillés, au spectacle d'Anthony le magicien qui a fait apparaître, disparaître des cartes, des chaussettes, des billets... Multiplication de bouteilles... Nœuds, verres et menottes magiques. Le spectacle a tenu en haleine petits et grands.

Un goûter a été servi avec l'aide des délégués de parents d'élèves et des animateurs du périscolaire à l'issue du spectacle. Puis c'est le Père Noël en personne qui est venu distribuer les livres offerts aux enfants.

L'après-midi s'est terminé par des chants de Noël sous la direction de Véronique BAUDENDISTEL, devant des parents conquis.













SAINT NICOLAS À L'ÉCOLE MATERNELLE.

Saint Nicolas chez Les petits du périscolaire

YDIA MARZANO, directrice du périscolaire de Heimsbrunn-Galfingue, a convié les familles pour la fête de Saint-Nicolas. La salle polyvalente de Galfingue était comble pour accueillir les 150 personnes venues participer à ce bon moment. Le saint Nicolas a distribué friandises, manalas et mandarines et a apporté des jeux pour les 2 sites.







Près de 150 personnes étaient présentes autour de saint Nicolas.

Histoire Si Heimsbrunn m'était conté

Une nouvelle mairie en 1981

ES PREMIÈRES discussions du conseil municipal ont eu lieu dans les séances des 15 juin 1977 et 19 juillet 1977 et c'est lors de la séance du 18 août 1977 que le conseil municipal a délibéré a l'unanimité l'achat du terrain qui était tout trouvé au centre du village le long d'une route bien fréquentée. En effet la mairie est construite sur la propriété qui appartenait aux époux Armand Gérard qui ont quitté la commune en 1972 pour s'installer à Bussang.

La vente de cette propriété était confiée sous mandat à un agent immobilier. Le maire est intervenu auprès de cet agent en lui expliquant que cet emplacement est idéal pour le projet de la construction de la mairie. L'argument du Maire consistait en une éventuelle application du droit de préemption en cas de vente autre qu'à la commune. En accord avec la propriétaire et les bonnes relations du maire avec la famille Gérard, l'accord en faveur de l'achat à la commune a conclu à la vente (encore une grande reconnaissance au propriétaire L. R.).

Cette parcelle cadastrée sous le n° 4, section 1 dont sa surface est de 24 ares 38 centiares convenait parfaitement à



cette réalisation. La commune a procédé à la démolition des bâtiments maison et autres constructions existantes (Bloc-Haus). C'est le cabinet Perrin-Morin O.T.M. qui a été chargé de réaliser le futur immeuble. L'entreprise Savonitto a exécuté les travaux.

Une mairie ne se construit pas chaque décennie, c'est une bâtisse pour des générations, raison de plus pour la réussir, car la mairie est vraiment le pôle central d'une commune, autour duquel se développe toute la vie de la population. Le permis de construire a été accordé par le préfet en date

du 8 septembre 1978. La construction a démarré en septembre 1979 et l'immeuble a été terminé au mois de juin 1981. Nous insistions auprès de l'administration pour obtenir une autorisation pour une architecture alsacienne.

L'inauguration a eu lieu le 20 septembre 1981 en présence de nombreuses personnalités du monde politique et économique du département. Le maire L. Roth a expliqué que ce nouveau bâtiment, outre son côté fonctionnel, aura l'indiscutable avantage de bien s'intégrer dans le cadre où il a été érigé. Pour des raison esthétiques et d'harmonie nous tenions en effet a un style qui soit à la fois moderne et régional et qui puisse symboliser notre volonté de respecter le patrimoine légué par nos ancêtres.

Notre petite commune de Heimsbrunn – 1000 habitants à la fin 1982 – a dû bien sûr beaucoup batailler pour ce projet dont la réalisation s'imposait en raison de la vétusté des locaux faisant fonction jusqu'à présent de mairie (dans les locaux de l'école communale).

Le financement des travaux 2 200 000 francs au total a pu se faire



Histoire Si Heimsbrunn m'était conté



grâce au développement d'entreprises tertiaires ou secondaires a été l'une des plus remarquée dans le Sud de l'Alsace.

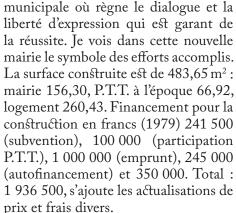
On comprend pourquoi cette volonté du maire pour une nouvelle mairie. Aussi je remercie encore les adjoints André Rimelin et Louis Pflieger et tout le conseil municipal qui unanimement ont soutenu le maire dans ce projet. La longévité des 3 mandats du maire et de son équipe a démontré l'efficacité s'il y a concordance dans l'esprit d'une équipe

grâce à une subvention des pouvoirs publics et du Conseil Général du Haut-Rhin. Une seconde subvention des P.T.T, un emprunt de 1 million de francs et une somme non négligeable provenant de l'autofinancement de la municipalité elle-même (voir plus loin).

Heimsbrunn, il est vrai, situé a une dizaine de kilomètres de Mulhouse en direction de Belfort, route encore bien fréquentée malgré l'autoroute, avait fait un effort réel pour maintenir sa population sur place et attirer une frange de la population mulhousienne. Les résidences sur les hauteurs du village dans un style particulièrement harmonieux alors que les projets d'infrastructure sportive (nouveau terrain de foot) et culturelle vont également passer dans leur phase de réalisation (salle polyvalente).



Enfin, tout en jouant non sans un certain zèle, la carte de l'environnement et du cadre de vie. Notre commune n'a pas oublié son extension économique. L'extension de la Zone d'Activité,



(autofinancement) et 350 000. Total : 1 936 500, s'ajoute les actualisations de prix et frais divers.

Avoir un projet! Réalisé = Résultat. Cette construction est une belle carte de visite de la commune et se glisse dans notre histoire du passé des casseurs de lentilles.

Texte et photos réalisés par M. Louis Roth.

État-civil du village

Les grands anniversaires de mariage

Noces de diamant, 60 ans :

M. et M^{me} Jean Pierre HERMANN, le 14 août 1958 à Heimsbrunn



Noces de d'or, 50 ans : M. et M^{me} Jean Marie CHRIST, le 20 septembre 1957 à Lutterbach



M. et M^{me} **André LAMOTTE,** le 27 juillet 1968 à Riedisheim

M. et M^{me} Roger CHRISTEN, le 26 octobre 1968



Si vous êtes concernés en 2019, mais que vous ne vous êtes pas mariés à Heimsbrunn, faites-vous connaître en mairie.

Naissances ►

CARU Romane, née le 26 août 2018



KAUNY Noé Nicolas, né le 1er septembre 2018



N'GOM Syna, née le 24 août 2018

FASQUEL Amélie, née le 27 novembre 2018



État-civil du village

KOCH Claude et Keller Sabine, le 20 octobre 2018 SCHNEIDER Jean-Luc et MEYER Sabine. le 18 décembre 2018

Toutes nos félicitations.

M^{me} FREY née ROBÉ Violette Yvonne. 27 mars 2018 M. KNAUSS André, le 22 juillet 2018 M. GROSS Jean, le 5 août 2018 M. LAVAL Pierre. le 12 août 2018 Mme MEILLÈRE née JUND Doris, le 5 septembre 2018

Aux familles, nous présentons toutes nos condoléances.

âges

■ Mariages

■ Décès

GRANDS Les anniversaires à venir

90 ans: M. FENDER Jean-Paul, le 9 juin

M^{me} KEIFLIN née GERBER Paulette, le 29 juin

85 ans: Mme RIMELIN née KROENNER Marie Jeanne,

le 22 février

M^{me} WACHALOWICZ née SLOTWINSKA Léocadie,

le 13 mars

M^{me} SCHMITT née WAELTERLE Yvonne, le 30 mai

80 ans : M^{me} SIMON née HOFFMANN Liliane, 1^{er} janvier

M^{me} PROSS née RICH Ginette, le 17 janvier M^{me} PION née AVELINE Marie Rose, le 5 février

M. KRAFFT Yvon, né le 5 février

M^{me} BALDECK née ZIMMERMANN Jacqueline,

le 18 février

M. RUST Antoine, le 1er mars

Mme BAUERLIN née LIBMAN Geneviève,

M^{me} SELLIER née CHEREAU Monique, le 6 mai

M. CELLIER Bernard, le 27 mai M. DELONGVERT Jean, le 20 juin

75 ans : M^{me} **HANHART née LASI Pierina**, le 27 février

M^{me} HABERMACHER née BEHRA Marguerite,

le 2 mars

M^{me} WEST née KELLER Marie Odile, le 24 mars

M. EBERLE Albert, le 26 mars M. FISCHER Rémy, le 15 avril

70 ans: Mme BACQUET née STIVAL Dominique, le 2 janvier

M. KRAFFT Gilbert, le 6 janvier

M^{me} JUNG née SIBOLD Simone, le 22 janvier

M^{me} **ZIEGLER née KRAFFT Geneviève**, le 26 février

M^{me} SAVIC née LAZIC Smilja, le 6 mars

M. SCHICKLER Gérard, le 8 mars

M. MARCHAL Hubert, le 18 mars

M. ZIEGLER Paul, le 23 mars

M^{me} ETTER née MAURER Marie-Françoise,

M. ALETTI Jean-Michel, le 9 mai

M^{me} BOLTZ née FISCUS Marie-Juliette, le 14 mai

M. JUNG Marc. le 20 mai

M. BORDMANN Jean-Claude, le 30 juin

Les anniversaires passés (2e semestre 2018)



92 ANS: M. BAUDRY MARCEL, LE DOYER DU VILLAGE.



85 ANS : M. BRINGEL PAUL.



85 ANS : M. HALLER JACQUES.



85 ANS : M. BILL GÉRARD.

90 ANS : MME RUST IRÈNE



80 ANS : M. RIMELIN ANDRÉ.



75 ANS: MME HERBRECHT MARIE.



Caisses à savon

Organisation de la première course de caisses à savon

OUS sommes une équipe de bénévoles heimsbrunnois, associés à la fédération interrégionale de caisses à savon qui souhaite organiser avec le soutien de la municipalité, une course originale et écologique sur la commune en septembre 2019.

Nous invitons dès à présent les associations du village et les habitants à retrouver leurs souvenirs d'enfance et leurs âmes de mécaniciens pour construire leurs bolides qui rivaliseront d'ingéniosité et d'originalité pour amuser la population.

Vos engins audacieux à 3 ou 4 roues seront fabriqués à partir d'une base existante ou non qui disposera d'un habitacle solide, d'une



direction et de freins. Ils disposeront également d'un crochet permettant d'être tracté en fin de course.

Les pilotes, petits et grands, s'élanceront dans la bonne humeur et en toute sécurité sur un parcours encadré, rapide et sinueux de 600 m qui partira de la place rue des Violettes pour une arrivée rue des Perdrix.

Le tracé ne perturbera pas la circulation des routes principales et laissera l'accès aux riverains une partie de la journée et en cas d'ur-







De nombreux prix seront décernés aux différentes catégories de courses.

Les détails de l'organisation et des inscriptions vous seront communiqués ultérieurement, mais vous pouvez d'ores et déjà nous contacter pour plus informations.



Contacts et renseignements: Olivier KLEM 03 89 81 98 65 Xavier DIRAND

03 89 81 87 98 Site de la Fircas:



